



**Règlement communal - Commune de Kiischpelt  
Nouvelle fixation du prix des repas sur roues.**

En séance du 17 décembre 2021 le conseil communal de Kiischpelt a nouvellement fixé le prix des repas sur roues.

Ladite délibération a été approuvée par décision ministérielle du 6 janvier 2022 et publiée en due forme.

